

Image not found or type unknown



Report d une visite assistante sociale au domicile de l enfant

Par **Lisb**, le **03/02/2020** à **10:34**

Bonjour,

J'aimerais savoir si, après avoir fixé un rendez vous avec l'assistante sociale pour une visite à mon domicile, il m'est possible de le reporter sans que mon dossier, ou mon cas; ne soit pénaliér par ce report.

J'aimeraï également savoir comment se déroule cette visite qui se fera en présence de mon enfant.

Merci d avance pour votre réponse.